



COMMENT ?

Les patients peuvent être adressés par :

- > L'Unité d'Accueil des Urgences Psychiatriques (UAUP) et les autres services d'urgences psychiatriques (Lunéville, Pont à Mousson, UPUPEA)
- > Les unités de soins du CPN
- > Les psychiatres libéraux

Suite à une validation par un médecin sénior d'EPIC de la demande après mise en relation avec le médecin adresseur.



CONTACTS

Secrétariat

03 83 92 68 22

du lundi au vendredi de 9h à 17h

Service

03 83 92 67 14

en dehors des horaires du secrétariat

secretariat.epic@cpn-laxou.com



ADRESSE

EPIC

Centre Psychothérapique de Nancy
1 rue du Dr Archambault
54521 Laxou



ÉQUIPE DE PRÉVENTION ET D'INTERVENTION DE CRISE



Centre Psychothérapique de Nancy

SES MISSIONS

L'Équipe de Prévention et d'Intervention de Crise (EPIC) propose une **prise en charge intensive et adaptée**, assurant un accompagnement quotidien pour aider chaque patient à retrouver un équilibre et des stratégies de gestion efficaces :



- > Entretiens quotidiens pour un suivi rapproché et personnalisé



- > Rencontre systématique de l'entourage



- > Stratégies centrées sur le problème et la mobilisation des ressources

La prise en charge est assurée par des professionnels spécialisés : médecins, psychologues, psychomotricien, infirmiers et aides-soignants, assistante sociale et secrétaires.

POUR QUI ?

L'EPIC est une unité ouverte, composée de **12 chambres individuelles** pouvant accueillir les personnes hospitalisées en soins libres, en état de crise psychique, ne présentant pas de trouble majeur du comportement, pour une durée moyenne de 3 jours (ouvrés).



- > Elle accueille des patients en demande de soins de tous les pôles du CPN
- > Les soins se font à partir de 18 ans

Particularité :

En collaboration avec les services de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, une exception pourra être faite pour les patients de plus de 16 ans dont l'état clinique justifie une hospitalisation à l'EPIC.

INDICATIONS

Déséquilibre psychique temporaire face à un évènement imprévu.

CONTRE-INDICATIONS

- > Les patients ayant pour diagnostic primaire la décompensation d'une pathologie psychiatrique antérieure objectivée par une résurgence symptomatique,
- > Le non consentement du patient aux soins (l'EPIC est un service de soins libres),
- > La présence de troubles du comportement hétéro agressif,
- > Les patients présentant des troubles cognitifs

